



Centre de loisirs de Sommières

Les temps d'accueil (7h30-9h30 et 16h30-18h30) :
mise en place d'ateliers en autonomie, moments d'échanges entre animateur.trices et les familles.



La collation (7h30- 8h30):
sous forme de self en libre-service avec des produits peu sucrés et/ou bio ou locaux.



Les temps d'animation (10h-12h et 14h-16h) :
temps forts de la journée en lien étroit avec le projet pédagogique de la structure : activités sportives, scientifiques, culturelles mais aussi autour de l'écologie, du numérique...



Le déjeuner (12h-13h) :
c'est un moment d'apprentissage, d'échanges et de partage qui favorise la responsabilisation et l'autonomie des enfants.



Le goûter (16h-16h30) :
c'est un temps convivial, d'échanges et de bilan de la journée. Les enfants peuvent contribuer à l'élaboration des goûters (atelier pédagogique, choix du goûter).



À 16 ans, votre enfant peut se former au BAFA et devenir animateur.trice de centres de loisirs et de vacances !

Période : mercredis de janvier-février 2026
Tranche d'âges : les Zaventureux (7-8 ans)

Objectifs de la période :
Développer la démarche éco-centre
Développer la participation
Développer les animations numériques

Projets développés :

Animations numériques :

Les enfants vont participer à la création d'une musique du style de leur choix ainsi qu'à un projet de création de photos inspirées d'un artiste Japonais (Tanaka Tatsuya) dans le cadre du projet Histoire(s) de [mieux] vivre ensemble. Ils vont également apprendre à concevoir des Haikus (poèmes japonais) et la base de la programmation d'un robot avec la conseillère numérique de la CCPS.



Curieux de nature "action anti-gaspi" :

Le centre de loisirs commencera en janvier la pesée des déchets de l'assiette afin de sensibiliser de manière ludique au gaspillage alimentaire.



Qu'est-ce qu'on lit ? 15 minutes de lecture seront aménagées pour les enfants après les repas, lors du temps calme.



IL ÉTAIT UNE FOIS
HISTOIRE(S) DE [MIEUX] VIVRE ENSEMBLE

Participation "la boîte à question" :

Les enfants auront à disposition une boîte qui leur permettra d'écrire et stocker des questions sur le sujet de leur choix. Elles seront alors traitées au temps du goûter collectivement.

À noter :

Les créations, les clips, les vidéos et les musiques réalisés par les enfants seront diffusées au sein du groupe uniquement



DATE À RETENIR !

Le mercredi 7 janvier : cérémonie curieux 2 nature

Le mercredi 4 Février, intervention de la conseillère numérique de la CCPS sur les robots.